



## Ma surface de mon locale est plus petite que sur le plan?

-----  
Par clint69

Bonjour,

J'ai un petit local mitoyen avec un autre propriétaire et je vois sur le plan cadastral que mon local est plus long que celui de mon voisin qui est collé à mon local par un mur mitoyen ? Alors quand réalité sur le terrain il est plus petit??? Et c'est normal car l'autre longueur de mon local fait 2,50m alors que sur le plan cadastral il fait 5,36m ? Donc j'en déduis que le mur mitoyen a été cassé en son temps et refait en prenant la surface de mon local ! J'ai acheté ce petit local qui est à côté de mon habitation il y a bientôt 7 ans le voisin lui a acheté il y a 15 ans ! Donc il a dû le faire bien avant que j'achète de local ? Je ne sais pas si je peux faire une procédure pour rectification de la surface de ce local ? Si c'est trop tard ou pas ?

Merci d'avance si vous avez une solution ou si c'est râpé pour mon local et doit rester avec la longueur qui m'a été laissée et qui ne correspond pas au plan cadastral que m'a donné le notaire quand j'ai acheté ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

Ce qui fait foi c'est la limite du terrain.

Y a-t-il eu bornage ? Sinon il est temps de le faire.

-----  
Par Henriri

Hello !

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3037]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3037[/url]

A+